

Montreuil, le 7 janvier 2025

M le président,

En ce début d'année, permettez-nous pour commencer de présenter tous nos vœux à tous les membres de notre administration, en centrale comme dans les services déconcentrés.

L'année 2024 s'est terminée marquée par le terrible ouragan à Mayotte. Nous transmettons toutes nos pensées à nos compatriotes mahorais et à nos collègues des SPIP de Mamoudzou et du Centre Pénitentiaire de Majicavo.

Pour l'Administration Pénitentiaire, 2025 a commencé par une prise d'otages à la Maison Centrale d'Arles, qui s'est heureusement terminée sans blessé. La CGT IP tient à assurer nos collègues et nos partenaires de l'unité sanitaire de tout son soutien dans ce moment difficile.

Mais au-delà de cet évènement, l'actualité pénitentiaire en ce début d'année 2025 est également marquée par le dépassement du nombre de 80 000 personnes incarcérées depuis décembre. Avec plus de 4200 matelas au sol, la surpopulation carcérale s'ancre durablement dans une crise historique. Pire, les courbes d'incarcération ne semblent pas montrer le moindre fléchissement, et on ne peut que craindre le pire pour les mois à venir.

La CGT IP alerte sur la surpopulation carcérale depuis des années, et plus encore depuis la fin du premier confinement puisque très rapidement il est apparu que le nombre de personnes mises en détention chaque mois battait tous les records. L'administration pénitentiaire et le ministère de la justice n'ont pas su ou pas voulu infléchir la courbe et le résultat est maintenant sous nos yeux.

Pourtant la CGT IP, comme de nombreux acteurs du milieu pénitentiaire, réunis dans plusieurs tribunes publiées, a fait plusieurs propositions concrètes pour s'attaquer au problème. Las, le ministère de la justice et l'administration pénitentiaire se sont acharnés à ne porter que des solutions qui avaient pourtant déjà montré leur échec.

Faisons le vœu que 2025 soit enfin le temps d'une réelle prise de conscience de l'ensemble des acteurs et actrices.

Faisons le vœu qu'on sorte enfin de la surenchère sécuritaire et de la manie de légiférer à chaud, au rythme des faits divers, sans cohérence ni ligne politique.

L'approche sécuritaire paralyse tout débat sur la prison depuis de trop nombreuses années et a prouvé son inefficacité.

Les politiques mises en place depuis 2017 par les différent.e.s ministres de M Macron, relayées avec zèle par notre administration, ont été des échec cuisants. Pour les personnels en SPIP, cette situation critique entraîne un épuisement professionnel qui touche désormais une grande majorité des personnels, en maison d'arrêt mais aussi en centre de détention ou en milieu ouvert,

CPIP et autres corps. A remplir chaque jour le tonneau des Danaïdes, les personnels s'épuisent. Cela ne surprendra personne.

C'est dans ce contexte toujours plus difficile qu'a été nommé un nouveau garde des Sceaux. Fidèle à son habitude, il fait ses débuts par des déclarations tonitruantes sur la supposée inefficacité de la justice pénale et de l'exécution des peines.

Une mission « Flash » a déjà été diligentée par le précédent et éphémère ministre pour une énième fois rendre plus « efficace » notre justice pénale. Énième gesticulation politicienne qui, même a minima, dans son volet exécution des peines, ne comprend pas de personnel d'insertion et de probation.

Les organisations syndicales sont ainsi amenées à répondre à un questionnaire qui fait craindre le pire pour le court terme en matière d'exécution des peines. Toujours plus de rapidité et de procédure dérogatoires, toujours plus de CI, des pistes de réflexion qui ne feront qu'accroître le nombre d'incarcérations.

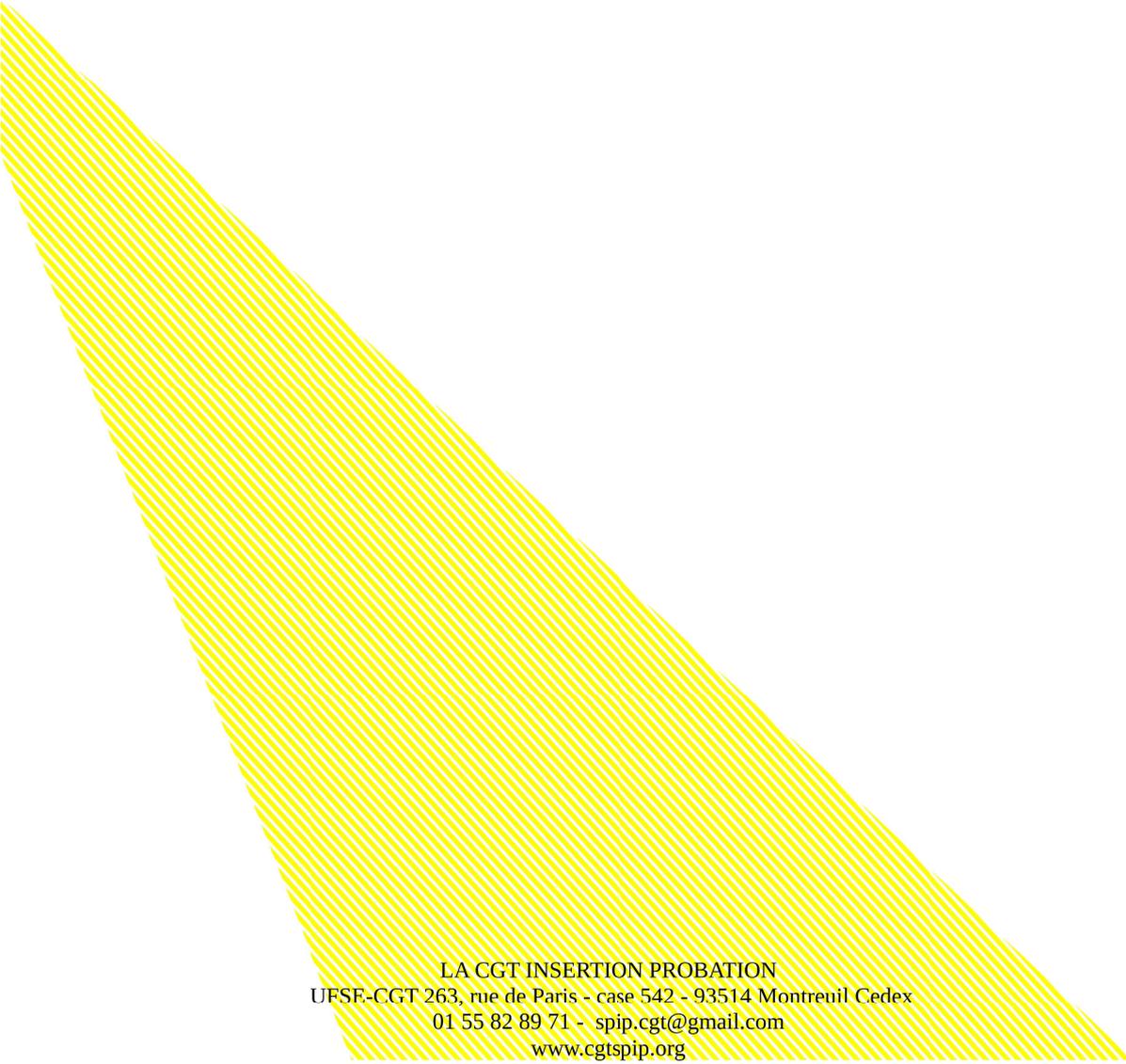
La surpopulation carcérale a donc de beaux jours devant elle !

Nous appelons de nos vœux pour 2025 une administration qui écoute enfin ses personnels et cesse de prendre, seule, des décisions qui auront un impact grave sur les conditions de travail des agents.

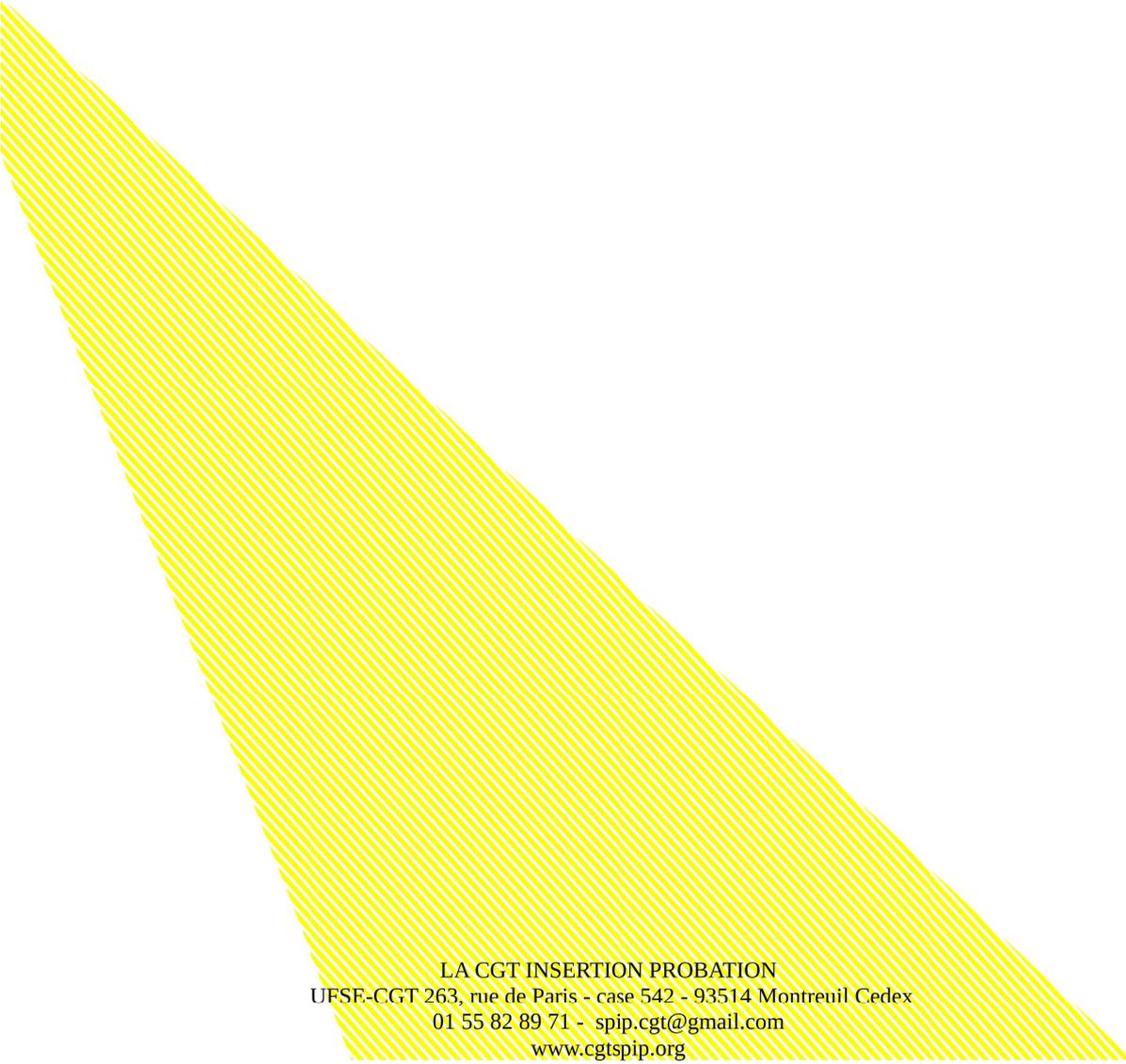
Malheureusement les récents travaux sur le guide DDSE, et le nombre d'amendements non retenus par l'administration, nous laisse craindre que rien n'ait encore changé à ce niveau.

Nous faisons également le vœu de relations entre les différents syndicats plus respectueuses. La CGT IP s'est toujours tenue à distance des guéguerres syndicales et compte bien continuer de le faire, dans l'intérêt des agents. Nous assumons nos positions et nos désaccords avec nos camarades des autres syndicats mais rien ne justifie de tomber dans l'insulte ou la calomnie.

Toujours combative, la CGT IP peut promettre que pour 2025, la lutte continue pour des conditions de travail dignes, pour la défense de tous les personnels en SPIP, pour des moyens à la hauteur de nos missions.



LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org



LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org